

EXERCICE 2018

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération n°D-CA/2018-054

Le conseil d'administration s'est réuni le 29 mai 2018 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 18 mai 2018.

- VU** le code de l'éducation et notamment son article L712-3 ;
VU les statuts de l'Université ;
VU le règlement intérieur de l'Université ;

Point de l'ordre du jour : IIème Partie – P3.3 – Tarification 2018-2019 du CDC – Centre du Don des Corps

Proposition de changement de Tarifs pour 2018-2019

Tarifs actuels	Tarifs proposés pour les conventions 2018/2019
Pavillons de dissection Farabeuf et Poirier du 5^{ème} étage	
<ul style="list-style-type: none"> - 345 € HT la ½ journée et 690 € HT la journée - Dégressif de 172,50 € HT la ½ journée à compter de la quatrième demi-journée 	<ul style="list-style-type: none"> - 420 € HT la ½ journée et 690 € HT pour la journée - Dégressif de 210 € HT la ½ journée à partir de la dixième ½ journée
Salles de dissections du 6^{ème} étage	
<ul style="list-style-type: none"> - 138 € HT HT la ½ journée et 276 € HT la journée - Dégressif de 69 € HT la ½ journée à compter de la quatrième demi-journée. 	<ul style="list-style-type: none"> - 170 € HT la ½ journée et 280 € HT € HT la journée - Dégressif de 85 € HT la ½ journée à partir de la dixième ½ journée
Salles de cours théoriques Poirier, Farabeuf, Nicolas A et B du 5^{ème} étage	
<ul style="list-style-type: none"> - 92 € HT HT la ½ journée et 184 € HT la journée 	<ul style="list-style-type: none"> - 120 € HT la ½ journée et 200 € HT la journée
Mise à disposition de sujets à l'extérieur du CDC	
<ul style="list-style-type: none"> - 900 € le sujet - 400 € la pièce anatomique 	<ul style="list-style-type: none"> - 1100 € le sujet - 480 € la pièce anatomique
Mise à disposition de consommable	
Facturation au prix d'achat	Facturation avec un surcoût de 30 % de frais de traitement

TVA de 20% applicable à la mise à disposition des espaces mobiliers (Pavillons et salles de dissection, salles de cours théorique).

Pas de TVA applicable sur la mise à disposition de sujets et de pièces anatomiques.

- **Tarifs des locaux**

Le tarif des mises à disposition des locaux n'a pas changé depuis des années. Il est basé sur un dégressif important (voir les tarifs actuels). Il s'agit de réduire ce dégressif sans que cela pénalise fortement les plus gros consommateurs de formation.

- **Tarifs des mises à disposition des sujets et des pièces anatomiques à l'extérieur du CDC**

Ces mises à disposition à l'extérieur entraînent un surcoût de traitement des sujets et des pièces anatomiques.

- **Tarifs des consommables**

Les consommables sont facturés actuellement au coût comptant. Ces mises à disposition ne sont pas systématiques et un certain nombre d'organismes apportent leurs consommables. Il apparaît logique de facturer un coût de traitement de ces consommables aux organismes à qui nous offrons ce service

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 25 Abstentions : 0 Votes exprimés : 25 Contre : 0 Pour : 25</p>

Fait à Paris, le **08 JUIN 2018**

Le Président



Frédéric DARDEL

En application des articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université Paris Descartes et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Paris.

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le : **11 JUIN 2018**
Transmis au Recteur le : **11 JUIN 2018**